



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 25.03.2026

Date d'affichage : 25.03.2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire au mois d'avril, sous la présidence de Monsieur LOVISOLO Jean- François, Maire.

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DOMEIZEL – PIGASSOU – LUCCHINI – RICCI – OLLIVIER – PASQUER – MADON - CORTES - BARNEOUD

Messieurs BOREL – BRANDTNER - SERNA - LOVISOLO – RASTELLO – GUISS-SPENGLER – GERMAIN – SEGURRA – CUTAIA – SORBIER – FABRE – MOUREN – GAUTIER – BRETTE

Etaient excusés : MME COUTON (pouvoir à MME PIGASSOU) – MME GARCIN (pouvoir à M. SEGURRA) – MME LAFON (pouvoir à MME REYNAUD)

Secrétaire de séance : M SORBIER

OBJET DE LA DELIBERATION N° 012-26

Création des commissions communales et désignation des membres les composant

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de « former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit par l'administration, soit à l'initiative de ses membres ».

Conformément aux dispositions dérogatoires de l'article L5211-7 paragraphe I ; le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-22,

Décide la création des commissions municipales suivantes,

Désigne les membres composant ces commissions :

Commission des finances (11 membres)

PRESIDENT	Jean-François	LOVISOLO
MEMBRES	Christian	BRANDTNER
	Valérie	GARCIN
	Jean-Luc	BOREL
	René	SERNA
	Mariane	DOMEIZEL
	Eric	SEGURRA
	Damien	SORBIER
	Lisa	PASQUIER
	Julien	GAUTIER
	Romain	BRETTE

Commission de l'éducation et de la jeunesse (9 membres)

PRESIDENT	Eric	SEGURRA
MEMBRES	Jordane	MADON
	Lisa	PASQUIER
	Hélène	PIGASSOU
	Sandrine	LUCCHINI
	Mariane	DOMEIZEL
	Nathalie	LAFON
	Tania	CORTES
	Lexis	BARNEOUD

Commission des travaux (9 membres)

PRESIDENT	Christian	BRANDTNER
MEMBRES	Valérie	GARCIN
	Gérald	RASTELLO
	Damien	SORBIER
	Grigori	GERMAIN
	Séverine	OLLIVIER
	Eric	SEGURRA
	Mariane	DOMEIZEL
	Julien	GAUTIER

Commission « solidarités » (7 membres)

PRESIDENTE	Hélène	PIGASSOU
MEMBRES	Valérie	GARCIN
	Séverine	OLLIVIER
	Nathalie	LAFON
	Grigori	GERMAIN
	Annick	REYNAUD
	Tania	CORTES

Commission agriculture (4 membres)

PRESIDENT	Gérald	RASTELLO
MEMBRES	Séverine	OLLIVIER
	Julien	GAUTIER
	Eric	SEGURRA

**Commission Vivre ensemble – démocratie participative-
vie économique (10 membres)**

PRESIDENT	Jean-Luc	BOREL
MEMBRES	Florie	RICCI
	Sandrine	LUCCHINI
	Mariane	DOMEIZEL
	Nathalie	LAFON
	Grigori	GERMAIN
	Jordane	MADON
	Lisa	PASQUIER
	Annick	REYNAUD
	Tania	CORTES

**Commission culture – environnement – patrimoine-
Sports (9 membres)**

PRESIDENTE	Mariane	DOMEIZEL
MEMBRES	Christian	BRANDTNER
	René	SERNA
	Sandrine	LUCCHINI
	Jean-Pierre	CUTAIA
	Grigori	GERMAIN
	Michaël	FABRE
	Nathalie	LAFON
	Tania	CORTES

Commission Communication (9 membres)

PRESIDENTE	Annick	REYNAUD
MEMBRES	Sébastien	MOUREN
	Géraldine	COUTON
	Jean-Luc	BOREL
	Florie	RICCI
	Jean-Pierre	CUTAIA
	Hélène	PIGASSOU
	Julien	GAUTIER
	Eric	SEGURRA

Commission urbanisme (12 membres)

PRESIDENT	Eric	SEGURRA
MEMBRES	Jordane	MADON
	Valérie	GARCIN
	Lisa	PASQUIER
	Sébastien	MOUREN
	Jean-Luc	BOREL
	Gérald	RASTELLO
	René	SERNA
	Damien	SORBIER
	Christian	BRANDTNER
	Tania	CORTES
	Romain	BRETTE

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, le jour, mois et an susdits.

Jean-François LOVISOLO,
Maire



Damien SORBIER
Secrétaire de séance

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois